



## AVIS AUX CITOYENS ET AGRICULTEURS

### Plan de protection des sources d'eau potable

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot exploite actuellement deux sites de prélèvement d'eau souterraine comprenant le puits de production PE-1 ainsi que le puits PE-7.

Selon les exigences du ministère de l'Environnement (MELCCFP), un Plan de protection des sources d'eau potable a été élaboré par la Municipalité afin de protéger ses sources d'eau potable.

La Municipalité et chacun des citoyens ont la responsabilité de protéger les sources d'eau. Pour vous guider dans cette démarche, nous vous présentons les critères à respecter :

- **En cas d'urgence**, comme lors d'un déversement, l'épandage de produits non autorisés, etc., contacter immédiatement le 450 250-2481.

L'usage de pesticides et fertilisants, tant en milieu agricole qu'urbain, est soumis à des exigences particulières à proximité des sources d'eau potable, tel que présenté sur les cartes. Les produits décrits ci-dessous sont interdits :

#### **Ingrédients actifs interdits :**

##### **Insecticides**

- |                 |                 |           |
|-----------------|-----------------|-----------|
| - Carbaryl      | - Clothianidine | - Dicofol |
| - Imidaclopride | - Malathion     |           |

##### **Fongicides**

- |             |              |                      |
|-------------|--------------|----------------------|
| - Bénomyl   | - Captane    | - Chlorothalonil     |
| - Iprodione | - Quintozène | - Thiophanate-méthyl |

##### **Herbicides**

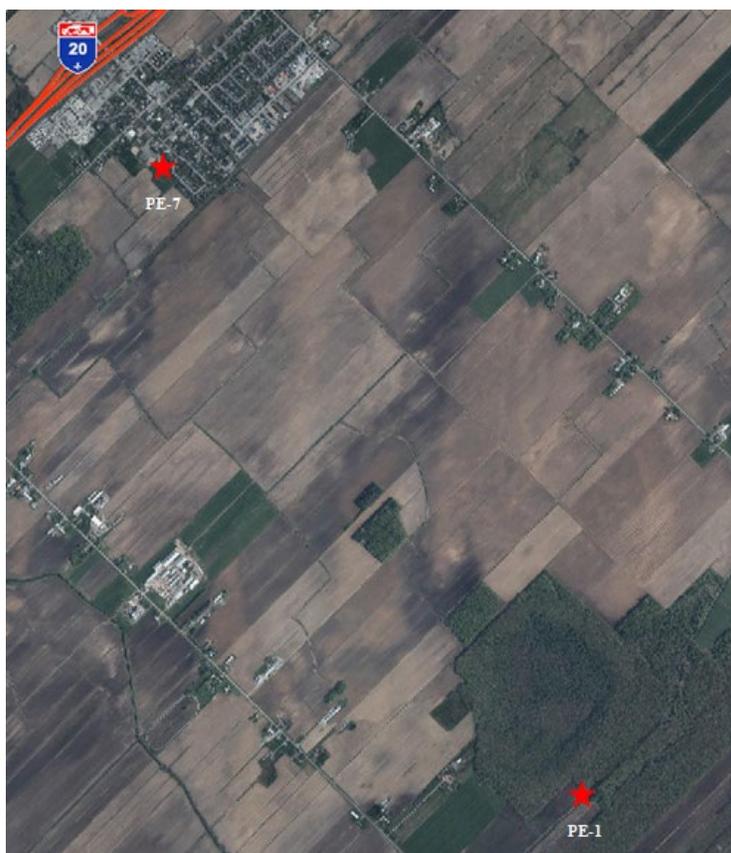
- |                        |   |                           |
|------------------------|---|---------------------------|
| - 2,4-D sels de sodium | - Chlorthal diméthyl                      | - Mécoprop, formes acides |
| - 2,4-D esters -       | - MCPA sels d'amine                       | - Mécoprop, sels d'amine  |
| - 2,4-D formes acides  | - MCPA sels de potassium ou de sodium     |                           |
| - 2,4-D sels d'amine   | - Mécoprop sels de potassium ou de sodium |                           |

Vous pouvez également consulter le Plan de protection des sources d'eau potable afin de trouver toutes les informations pertinentes au rôle de chacun sur notre site Internet à <chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.sainte-helenedebagot.com/fichiersUpload/fichiers/20250211152342-1-peppsep-plan-final-ajust-ministere-janv-2025.pdf>.

Nous remercions les citoyens et les agriculteurs pour les bonnes pratiques qu'ils mettront en place afin de préserver cette ressource vitale.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter la Municipalité au 450 791-2455.

### Localisation – Puits PE-1 et PE-7



Aires de protection PE-1



Aires de protection PE-7

